

Procès-verbal

Conseil scientifique de la Contemporaine

8 avril 2026

Présents : Mme Joëlle ALAZARD, Mme Raphaëlle BRANCHE, Mme Sophie COEURÉ, M. Yan DALLA PRIA, M. Jean-Numa DUCANGE, M. Pierre JOURNOUD (visio), Mme Hélène FLECKINGER (visio), M. John HORNE (visio), Mme Caroline MOINE, Mme Violaine SÉBILLOTTE (visio), Mme Sylvie THÉNAULT (visio).

Absents : M. Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, M. Maxime CERVULLE, Mme Cécile GUÉRIN-BARGUES, M. Paul GRADVOHL.

Invités : Mme Joëlle GARCIA (visio), Mme Soline LAU-SUCHET, M. Wilfried MULLER, M. Xavier SENÉ.

Le conseil débute à 9h30.

Il s'agit de la première réunion du conseil scientifique sous sa nouvelle forme.

Présentation des membres

Membres de droit

Mme Violaine SÉBILLOTTE, historienne de l'Antiquité, représente Mme Cécile FALIÈS, vice-présidente chargée de la recherche, pour l'Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Yan DALLA PRIA, vice-président délégué à la recherche, sociologue, pour l'Université Paris-Nanterre.

Sylvie THÉNAULT (Centre d'histoire sociale de Paris I), directrice de recherche au CNRS, spécialiste de la colonisation de l'Algérie et de la guerre d'indépendance algérienne, présidente de l'association des amis de la Contemporaine et directrice de la publication de la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*.

Personnalités qualifiées

Joëlle ALAZARD (lycée Louis-le-Grand), professeuse d'histoire, présidente de l'association des professeurs d'histoire-géographie, enseignante en khâgne, propose de faire connaître la Contemporaine aux élèves et enseignants via l'association.

Raphaëlle BRANCHE (Université Paris-Nanterre), professeuse d'histoire contemporaine, spécialiste de la guerre d'Algérie, côté français, à partir de fonds privés (elle travaille à la collecte d'entretiens avec les étudiants de licence 3 et en a versé les archives à la Contemporaine), propose de faire le lien avec le département d'histoire.

Sophie CŒURÉ (Université Paris Cité), professeuse d'histoire contemporaine, directrice du master « Histoire et civilisations comparées », ancienne chargée de ressources documentaires au service slave de la BDIC, ancienne présidente de l'association des amis de la Contemporaine et directrice de publication de la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, spécialiste de l'histoire des gauches et des relations entre l'Europe de l'Est et la France, fréquente régulièrement la Contemporaine.

Jean-Numa DUCANGE (Université de Rouen), professeur d'histoire contemporaine, spécialiste de l'historiographie de la Révolution française, de l'histoire des gauches françaises et germanophones et de l'histoire des marxismes, a travaillé sur les fonds de la Contemporaine.

Hélène FLECKINGER (Université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis), maîtresse de conférences en histoire du cinéma, spécialiste des pratiques et de l'esthétique militantes de la vidéo et du cinéma, a réalisé sa thèse sur les relations entre cinéma, vidéo et féminisme.

John HORNE (Trinity College -Irlande), professeur, vice-président du centre international de recherche de l'Historial de Péronne, membre du conseil scientifique du musée de Verdun, spécialiste de l'histoire de la Grande Guerre, a utilisé les collections de la BDIC au cours de son doctorat.

Pierre JOURNOUD (Université Montpellier-Paul Valéry), professeur, spécialiste des conflits, sorties de guerre et processus de paix dans la péninsule indochinoise, directeur d'un diplôme universitaire sur le Vietnam, a exploré les fonds de la Contemporaine durant son doctorat.

Caroline MOINE (Université de Versailles Saint-Quentin), professeuse d'histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire de l'Europe pendant la guerre froide, des deux Allemagnes, de l'histoire des médias, est responsable du programme de recherche européen Activate sur les archives de l'engagement.

Présentation de la gouvernance du conseil et des modalités de désignation de son président

Le document présenté, résultat du travail réalisé par le précédent conseil scientifique (notamment David Guillet et Marc Olivier Baruch) à la demande du directeur, a été validé au conseil de la Contemporaine le 10 juin 2024.

X. Sené constate à son arrivée qu'il n'existe aucun texte constitutif du conseil scientifique. La seule information relative dans la convention constitutive de la Contemporaine mentionne uniquement son rôle dans la définition de la politique documentaire.

Composition

Le conseil scientifique est composé de membres de droit (représentants des quatre universités dont dépend la Contemporaine et présidence de l'association des amis de la Contemporaine) et de membres qualifiés.

Des mandats sont associés à chaque typologie de membre : la durée du mandat des membres de droit, présents ès qualités, est liée à la fonction qu'ils occupent ; le mandat des membres qualifiés est d'une durée de quatre ans renouvelable une fois.

Les deux tiers des membres du précédent conseil étaient membres depuis plus de huit ans, ce qui a conduit la Contemporaine à renouveler la composition du conseil en respectant la parité de genres.

Critères ayant présidé au choix des membres :

- personnes connaissant bien la Contemporaine ;
- parité de genre ;
- représentation aussi équilibrée que possible de l'ensemble des quatre thématiques (conflits militaires ; exils et migrations ; colonisation et décolonisation ; mobilisations citoyennes et droits de l'homme) et des deux axes transverses (histoire des relations internationales ; histoire des médias) ;
- représentation aussi équilibrée que possible entre Île-de-France d'une part, régions et étranger de l'autre.

Compétences

Le conseil scientifique sera associé à la politique de recherche et d'action culturelle de la Contemporaine, sera consulté sur l'entrée de fonds significatifs et sur les grandes orientations de la politique documentaire. Les membres seront invités à intégrer les comités de la Contemporaine : comité scientifique des expositions, comité d'organisation des colloques, comité éditorial des publications de la Contemporaine ; ils devront en rapporter l'activité devant le conseil scientifique.

Le président du conseil scientifique est membre invité au conseil de la Contemporaine.

L'enjeu fut de formaliser une relation plus « organique » entre la Contemporaine et son conseil scientifique d'une part, entre le conseil de la Contemporaine et le conseil scientifique d'autre part.

Désignation du président

X. Sené remercie **Y. Dalla Pria** d'avoir assuré la transition après le retrait d'Antoine Prost.

Il a été proposé que le président et le vice-président, à parité de genre, soient désignés par le conseil scientifique en son sein. La volonté est que les président et vice-président puissent jouer le rôle d'ambassadeurs de la Contemporaine et défendre son projet scientifique.

Les personnalités qualifiées sont invitées à présenter d'ici la coupure estivale leur candidature par écrit pour qu'un vote ultérieur puisse être organisé.

S. Thénault demande si d'autres critères doivent être pris en compte, comme l'autorité scientifique ou une représentation paritaire de l'IdF et de la région entre président et vice-président. **X. Sené** répond que le premier critère doit être la motivation et la disponibilité pour travailler avec la Contemporaine afin d'en être l'ambassadeur.

Présentation des chantiers en cours

Nouvelle organisation de la Contemporaine

La Contemporaine a porté ces trois dernières années un projet de réorganisation des fonctions transverses liées à la conservation et aux publics, en fonction de trois constats.

D'abord, l'organigramme actuel ne fait pas apparaître les missions de conservation, ce qui est étonnant pour une bibliothèque patrimoniale. De fait, les missions de conservation sont éclatées, assurées à la fois par le département des services aux publics (pour les documents imprimés et textuels), par le département des archives (pour les documents audiovisuels) et par le département du musée (pour les documents iconographiques et muséaux non imprimés). Ce fonctionnement pose des difficultés en termes de pilotage des activités de conservation, qui remonte de ce fait à la direction (directrice adjointe).

Ensuite, le nouveau bâtiment a été conçu notamment pour développer et conquérir de nouveaux publics. Or, cette mission est éclatée entre le département des services aux publics (pour la planification du service posté des agents devant lecteurs et visiteurs), la régie des prêts et des expositions (pour l'organisation des prêts sortants et entrants et le commissariat technique des expositions), la cellule de formation et d'action culturelle (pour la formation des usagers et la programmation culturelle) et la cellule de recherche (pour l'accompagnement des projets de recherche et l'accompagnement scientifique des publications). Là encore, ce fonctionnement pose des difficultés en termes de pilotage des activités liées aux publics, qui remonte de ce fait à la direction (directeur).

Enfin, en l'état, quinze agents environ sont rattachés directement à la direction, ce qui fait de celle-ci le deuxième « département » de la Contemporaine en terme d'effectifs. Cela peut donner le sentiment que la direction s'accapare ces sujets et peut aboutir à ce que le pilotage soit déconnecté des réalités du terrain.

Des groupes ont donc travaillé en 2023-2024. Leur réflexion a abouti à la proposition d'un organigramme-cible, présenté plusieurs fois en comité social et administratif entre avril 2025 et avril 2026 pour qu'un nouvel organigramme recueille un avis non unanimement défavorable du CSA le 3 avril dernier.

En conséquence, le département des services aux publics est amené à disparaître dans un futur proche pour laisser la place à deux nouveaux départements. Le département de la conservation assurera le pilotage et l'organisation de la politique de la conservation de tous les types de documents conservés à la Contemporaine. Le département des publics, qui assurera le pilotage et l'organisation de la politique de développement et de conquête des publics, intégrera la gestion de l'accueil des publics ainsi que les chargés de mission Recherche, Formation et action culturelle et Régie. Ces départements de dix à douze agents seront divisés en deux pôles d'environ cinq agents : les responsables de pôle, responsables adjoints, seront responsables hiérarchiques des agents de leur pôle.

Par ailleurs, le département des archives écrites et orales devient le département des archives et le département du musée devient le département des collections iconographiques et muséales.

Une nouveauté est que la formation à destination des publics scolaires se développe, jusqu'à représenter un tiers des formations dispensées par la Contemporaine. Depuis plusieurs années, la direction demande la mise à disposition d'un poste de professeur relais pour les formations à destination des scolaires. Le rectorat de l'académie de Versailles, grâce à la présidente de l'UPN, a accepté de mettre à disposition un professeur à mi-temps pour coordonner la formation à destination des scolaires (arrivée en septembre).

S. Coeuré demande où se situe désormais l'accompagnement à la recherche. **X. Sené** répond que le pôle Diffusion des savoirs aura compétence sur l'accompagnement des projets de recherche, des publications, des expositions et des formations à destination des masterants et doctorants.

S. Thénault rappelle qu'un enseignant du secondaire (Odette Martinez) était présent autrefois, demande si la Contemporaine souhaite développer le cartable numérique, indique qu'effectivement, la réforme des lycées avec la spécialité « Histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques » peut permettre de développer cette activité d'un professeur ayant en charge la formation des enseignants du primaire et du secondaire. **X. Sené** répond : il y a eu autrefois des professeurs relais mais leur nombre diminue singulièrement de nos jours ; la Contemporaine a renoncé au cartable numérique, qui représente un suivi et une mise à jour trop lourde, ainsi qu'un coût budgétaire trop important ; l'enseignant mis à disposition aura bien en charge la formation des enseignants du primaire et du secondaire.

J. Alazard adresse ses félicitations pour l'obtention de ce mi-temps car il est très difficile aujourd'hui d'obtenir des postes de professeurs.

J. Horne adresse également ses félicitations à X. Sené et à toute l'équipe pour cette recomposition nécessaire, qui parachève la fusion de la BDIC et du musée.

Statut de la Contemporaine

La Contemporaine est actuellement un service inter-établissements de coopération documentaire (SICD).

Le collège « Bibliothèque, documentation, livre et lecture » de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR/BD2L) a inspecté la Contemporaine en janvier-février 2024 pour deux raisons : la BDIC n'avait pas été inspectée depuis plus de dix ans ; le ministère réfléchit depuis quelques années au statut des SICD. En effet, au gré des fusions d'universités, le nombre de SICD se réduit : en province, il n'en reste a priori plus qu'un à Montpellier, gérant principalement ce qui est transverse aux deux services communs de la

documentation (SCD) ; à Paris, il reste la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, la bibliothèque Cujas, la Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG) et la Bibliothèque Sainte-Barbe (BSB). Par ailleurs, à l'heure des responsabilités et compétences élargies accordées aux universités, il devient compliqué que des bibliothèques dépendent de différentes universités. Enfin, le statut interuniversitaire de la Contemporaine est relativement fictif : tous les crédits dont elle bénéficie proviennent de l'Université Paris Nanterre (UPN), à l'exception d'environ 40 000 € fournis par les trois autres établissements (sur un budget, hors masse salariale, d'environ un million d'euros). Le lien s'est même distendu avec les trois autres universités, à tel point d'ailleurs que Paris-2 ne souhaite pas être intégré dans le nouveau statut, quel qu'il soit.

Ce constat étant posé et le statut de SICD étant voué à disparaître prochainement, l'IGESR invite à réfléchir en amont au meilleur statut pouvant rendre compte à la fois du positionnement singulier de la Contemporaine au sein de l'enseignement supérieur français et de sa vocation nationale et internationale. À cette fin, la recommandation est double : intégrer la Contemporaine à l'UPN comme un service central ou commun ; adjoindre à ce service un groupement d'intérêt scientifique (GIS) associant les partenaires de la Contemporaine (Paris-1, Paris-8, Condorcet, CNRS, EHESS, Sciences Po Paris, FMSH, etc.), dont la vocation s'appuierait sur le projet scientifique de la Contemporaine. La direction du GIS serait assurée par la direction de la Contemporaine pour éviter que GIS et service prennent des chemins divergents. Le GIS serait renouvelé au gré des projets scientifiques que portera l'institution.

Le projet de changement de statut a été discuté au cours d'un précédent conseil scientifique. Plusieurs craintes ont été évoquées : risque de fusion avec le SCD de l'UPN ; risque autour de l'aspect provisoire des GIS. Proposition a été faite d'instruire la possibilité de doter la Contemporaine du statut du groupement d'intérêt public (GIP). Cet avis du conseil scientifique a été porté devant le conseil de la Contemporaine, qui a missionné le directeur pour rassembler les avis des autres responsables de SICD et solliciter l'inspection concernant le statut de GIP.

Les directeurs des autres SICD ont suggéré de suivre les avis exposés par la Cour des comptes dans son rapport de 2019 : regrouper l'ensemble des SICD dans un même établissement public (qui pourrait être rattaché administrativement au Centre technique du livre de l'enseignement supérieur).

Lors d'un rendez-vous avec le directeur le 16 octobre 2025, l'IGESR a répondu que les suggestions de la Cour des comptes étaient caduques : entre-temps, la ministre a donné latitude à Paris-3 d'intégrer la BSB et la BSG ; enfin, la tendance étant à la réduction des opérateurs, il n'est pas envisageable de créer un GIP, encore moins un établissement public (sans compter qu'une telle création prendrait de nombreuses années). La suggestion de l'IGESR est de s'inspirer du modèle de l'ancienne bibliothèque de l'ENS et de l'ancienne bibliothèque interuniversitaire de santé qui ont bénéficié de conventions signées entre le ministère et l'établissement pour apporter des garanties concernant l'intégration au sein de l'université..

Le conseil de la Contemporaine de l'automne a reçu cette suggestion de manière très favorable.

Lors d'un rendez-vous du directeur avec l'inspection et le ministère le 16 mars 2026, l'UPN doit désormais écrire au ministère pour demander la rédaction d'une convention d'intégration et la création d'un GIS.

C. Moine demande sur quels engagements porterait la convention et sur quelle durée. **X. Sené** répond que la convention devra garantir la singularité de l'institution, sa vocation nationale et internationale, pour continuer à répondre à la condition posée par le couple Leblanc lors du don de leur collection, à savoir qu'il y ait une institution dédiée à leur collection.

P. Journoud demande si la Contemporaine a réfléchi à une thématique spécifique pour le GIS. **Xavier Sené** répond que le premier projet scientifique sera probablement large pour le

premier GIS puis pourra être précisé pour le deuxième GIS. Le conseil scientifique sera bien sûr associé à cette réflexion.

R. Branche fait part de son inquiétude vis-à-vis de l'aspect provisoire et de la lourdeur du GIS : il faudrait que l'intégration de la Contemporaine au sein de l'UPN soit vraiment suivie d'effet en termes d'inscription dans les programmes de recherche de l'UPN et de la participation des enseignants et des chercheurs. La concurrence en histoire contemporaine étant rude en région parisienne, il y aurait intérêt à renforcer concrètement le partenariat entre l'UPN et le GIS « La Contemporaine », qui devrait activement impliquer les chercheurs de l'UPN. **Y. Dalla Pria** est confiant sur l'intérêt du GIS, qui devra intégrer les chercheurs de l'UPN mais structurer un partenariat très large, au-delà de l'UPN. L'enjeu est de l'installer institutionnellement pour que l'existence du GIS ne soit pas remise en cause.

S. Thénault rappelle que les débats autour du projet scientifique pendant le projet de construction, qui ont abouti à l'Atelier de l'histoire, ont montré l'importance d'articuler collecte et exploitation des sources, de ne pas se limiter à la thématique « Histoire » ; cette articulation pourrait donner une identité au GIS et prendre en compte la dimension pluridisciplinaire. Le GIS est une occasion de formaliser des liens qui existent déjà mais n'ont pas de visibilité institutionnelle pour l'instant : elle propose de partir des activités de recherche existantes à LC, des gens qui sont source de proposition et d'action, et de construire le GIS autour de cet existant.

S. Coeuré pointe un risque institutionnel : il faudra veiller à bien garantir le positionnement de la Contemporaine au sein de l'UPN, pour que la Contemporaine et le SCD ne soient pas en rivalité en termes de moyens. Et il faudra trouver un équilibre entre l'intégration locale à l'UPN et la dimension nationale et internationale de la Contemporaine. **X. Sené** répond que l'objectif de la convention est justement de garantir la singularité de la Contemporaine au sein de l'UPN.

J. Horne demande la différence, du point de vue financier, entre un GIS et un service intégré au sein de l'UPN et remarque que le projet du GIS devrait s'articuler autour des six thématiques de la Contemporaine, qui sont au cœur du monde actuel. **X. Sené** répond que les 40 000 € que la Contemporaine perdra du fait de l'abandon du statut de SICD devront être compensés d'une autre manière, par exemple via le coût de l'adhésion au GIS ; mais quels moyens supplémentaires, financiers et humains, demandera le GIS ? dans un contexte de faible création de postes, aura-t-on des moyens humains supplémentaires pour le faire vivre ?

C. Moine fait remarquer que le périmètre suggéré par l'inspection (EHESS, Condorcet, FMSH, etc.) est peu original et qu'il faut vraiment élargir au national et à l'international

J.-N. Ducange pointe le fait que les projets de quatre ans (GIS ou autre) sont à double tranchant : s'ils se déroulent bien, on gagne en visibilité et influence ; sinon, cela risque de ne pas aboutir à grand-chose. Certains GIS ont ainsi donné de très mauvais résultats ; il faut que le GIS apporte une plus-value réelle.

H. Fleckinger va dans le même sens : pour que le projet du GIS ait un impact, il faut qu'il soit pensé bien en amont, scientifiquement, en termes de partenariats, et financièrement parlant. Elle prend l'exemple de l'Institut du genre : 37 partenaires, des prix, des appels à projet et une large ouverture à l'international.

Présentation des expositions à venir

“Didier Lefèvre, les images qui content” (18/11/2026-15/05/2027)

Il s'agira d'une exposition monographique sur le modèle de celle sur Élie Kagan, qui s'appuiera sur le fonds reçu par la Contemporaine en 2022.

Didier Lefèvre commence sa carrière comme photographe à Médecins sans frontières en 1985. Déçu par le système des agences et par la manière dont ses images sont utilisées, il devient photographe indépendant. Le fonds reçu en 2022 couvre l'ensemble de sa carrière, de

1985 à 2007, et inclut toute la chaîne de production de la photographie, du négatif au tirage en passant par les archives de son travail et son travail d'écriture autour de ses reportages.

Le parcours de l'exposition, thématique, veut retracer l'itinéraire d'un photo-reporter indépendant dans les années 1980 à 2000, en prenant comme fil rouge son souci de l'écriture et du récit. La première partie, consacrée à ses sept voyages en Afghanistan, débutera sur la bande dessinée *Le photographe*, partie la plus connue de son travail. La deuxième partie sera dédiée aux causes humanitaires et interrogera le rôle du photographe et la capacité de ses images à mobiliser l'opinion. La troisième partie montrera le travail alimentaire quotidien (photographie institutionnelle, couverture de l'actualité internationale et nationale, illustration de la société contemporaine française, etc.). La dernière partie aborde les projets personnels sans dimension lucrative (pompiers, corrida, courses cyclistes...).

L'exposition met en valeur la solidarité et la collaboration entre collègues photographes (témoignages, photographies de collègues, visites commentées) : les collègues de Didier Lefèvre, très présents, ont accompagné la préparation de l'exposition.

J. Alazard propose de se faire le relais de l'exposition auprès des scolaires et de contacter la [Société pour l'histoire des médias](#).

R. Branche propose de contacter l'association du prix Albert Londres, qui intervient dans les écoles, et juge qu'il est important de montrer l'exposition à tous ses collègues pour sortir de l'image du héros.

X. Sené rappelle que les expositions dureront désormais six mois, en incluant une rotation des œuvres à mi-parcours pour raisons de conservation. Il donne également les premiers chiffres de fréquentation de l'exposition « Couper, coller, imprimer » : 4 500 visiteurs (4,5 fois plus qu'il y a trois ans). Cette exposition a pour la première fois bénéficié d'une campagne publicitaire dans le métro parisien, à son lancement et à sa fermeture, pour un coût important.

Les expositions à venir

L'exposition "Les guerres d'Eisner : un créateur de BD face à la guerre et l'antisémitisme" (16 avril-3 juillet 2026), autour des dessins et du message de Will Eisner en lien avec les guerres américaines (deuxième guerre mondiale, Vietnam) et l'antisémitisme, sera itinérante dans le cadre de l'[Alliance Educ](#). Avec l'exposition Lefèvre, elle ouvre un cycle sur la bande dessinée, qui se poursuivra en 2027-2028 par une exposition « BD & LGBT » en coproduction avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, et en 2029-2030 par une exposition consacrée à la figure de Monique Hervo, militante des droits de l'homme. Entretemps, en 2028-2029, en commémoration de mai 1968, se tiendra une exposition sur les grèves.

X. Sené rappelle que, dans son nouveau modèle de gouvernance, un membre du conseil scientifique est invité à rejoindre le comité scientifique des expositions Grèves et Monique Hervo : un appel à candidatures est lancé !

S. Thénault rappelle que, pour l'exposition Grèves, les ressources du Centre d'histoire sociale du XXe siècle sont désormais à l'Humathèque : un lien avec l'Humathèque pourrait être bienvenu.

J. Horne invite les commissaires de Grèves à prendre contact avec le musée britannique dédié.

Le conseil scientifique se termine à 12h30 après une présentation du séminaire sur l'histoire de la Contemporaine" (cf. lcbam.hypotheses.org) et par une présentation du travail réalisé par Ania Szczepanska (maîtresse de conférences en histoire du cinéma à Paris-1) : les films sont aujourd'hui [mis en ligne](#) et librement accessibles.